



**PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
CENTRE-VAL
DE LOIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement**

Service Mobilités Transports
Département Transports Routiers et Véhicules
Affaire suivie par Frédéric LEDOUBLE
Tél : 02 36 17 46 79
Mél : frederic.ledouble@developpement-durable.gouv.fr

Orléans, le **03 DEC. 2021**

à

Madame la Préfète de la
Région Centre-Val de Loire
Préfète du Loiret

Objet : note d'information - réunion avec les organisations professionnelles du transport routier.

Depuis le début de la crise sanitaire, la DREAL propose aux représentants des organisations professionnelles du transport routier des réunions régulières permettant aux services de l'État de disposer d'une meilleure connaissance des difficultés des entreprises du secteur face à cette crise et de répondre à leurs interrogations. C'est dans ce contexte que **s'est tenue le 25 novembre 2021 la 7^e réunion avec les organisations professionnelles du transport routier de marchandises et de voyageurs.**

Premières impactées, les entreprises de **transport routier de voyageurs continuent à souffrir de la crise.** La déléguée régionale de la Fédération Nationale des Transports de Voyageurs (FNTV) indique que le **secteur est à seulement 50 % de l'activité normale.** Si le transport scolaire permet d'assurer l'essentiel de l'activité, on constate une absence de reprise des activités extra scolaires.

Les activités de transport lié au tourisme sont également fortement réduites. Il est noté l'absence de retour des « séniors » pour les voyages en autocars, l'annulation pour raison sanitaire de certains événements (marchés de Noël) et la difficulté à organiser des séjours sur Londres (accentué par la complexité des démarches administratives liées au Brexit).

Comme cela avait été relevé lors de la précédente réunion, les entreprises du secteur voyageurs espéraient avant la période estivale que la réouverture progressive des lieux touristiques amorce la reprise de leurs activités, la nouvelle vague de l'épidémie montre que **l'évolution est totalement imprévisible et que le secteur touristique n'est pas à l'abri d'aléas susceptibles de provoquer des dégâts économiques conséquents.**

La DREAL constate qu'effectivement la situation financière des entreprises de transport routier de voyageurs s'est dégradée entre 2020 et 2021. Ainsi, **plus de 17 % des entreprises du secteur présentent une capacité financière insuffisante** en 2021, contre moins de 12 % en 2020. Cette insuffisance de capacité financière est moindre pour le transport de marchandises, qui affiche 13,6 % d'entreprises en défaut de capacité financière en 2021, contre 10,5 % en 2020.

En effet, pour les entreprises du **transport routier de marchandises**, bien que des disparités sectorielles perdurent, **la reprise est bien installée**. La situation s'est rapidement redressée en 2021 et devrait retrouver son niveau d'avant crise d'ici la fin de cette année.

Les représentants du secteur regrette toutefois la **situation hautement inflationniste** depuis le printemps, notamment à cause des difficultés dans les chaînes d'approvisionnement, des coûts supportés à la hausse (notamment les prix des carburants) et les difficultés d'achats de véhicules (délais portés à 12-13 mois).

Que ce soit pour le transport de marchandises ou de voyageurs, les entreprises soulignent les **difficultés liées à la pénurie de main d'oeuvre**, qui touche l'ensemble des métiers du transport routier, plus **particulièrement les conducteurs**. Cette pénurie identifiée au niveau national et européen atteint uniformément le territoire régional.

Dans le transport de voyageurs par route, le besoin est estimé par la FNTV à 150 conducteurs pour la région Centre-Val de Loire. La fédération estime que **les formations existent et que malgré les efforts de Pôle Emploi et de la Région les candidats peinent à être trouvés**.

Le métier de conducteur continue à souffrir d'un déficit d'image, et les entreprises peinent à recruter. Les conducteurs qui sont sur le marché recherchent les meilleures conditions de rémunération et de travail.

C'est dans ce contexte qu'ont débuté le 10 novembre au niveau national les négociations annuelles obligatoires (NAO) de la convention collective du transport routier de marchandises. **Les syndicats d'employés demandent une reconnaissance du métier de conducteur routier par une augmentation des salaires**. Les organisations représentatives des transporteurs et les syndicats d'employés devront se mettre d'accord sur les barèmes de rémunération de l'ensemble des professions regroupées sous la convention collective nationale du transport routier, pour 2022.

Les représentants de transporteurs **proposent de revaloriser les grilles d'environ 4 %**, alors que les syndicats de **salariés demandent des augmentations « à deux chiffres »**, selon les **représentants régionaux des organisations professionnelles**, qui **estiment qu'à ce niveau les entreprises ne seront pas en capacité de suivre**, d'autant que d'autres revendications sont exprimées (amélioration du socle santé-prévoyance, suppression du jour de carence...).

Si les représentants des transporteurs comprennent la déception des syndicats, ils rappellent que les entreprises doivent faire face à une situation inflationniste et qu'il leur est **difficile de répercuter intégralement aux chargeurs**. Selon les représentants régionaux des transporteurs, la situation est tendue et des **appels à la grève au niveau national concernant les conducteurs pourraient être lancés en décembre**.

Les représentants des organisations professionnelles ne signalent pas de difficultés liées à un contexte local spécifique.

Une prochaine rencontre avec l'ensemble des organisations professionnelles est prévue en mai 2022 et un échange informel est fixé le 12 janvier 2022 à l'occasion de la cérémonie de signature des chartes Objectifs CO2 qui se tiendra en préfecture sous votre présidence.

Copie : DREETS

La Directrice adjointe

Sandrine CADIC Signature numérique de Sandrine CADIC sandrine.cadic Date: 2021.12.02 17:11:16 +0100

Sandrine CADIC